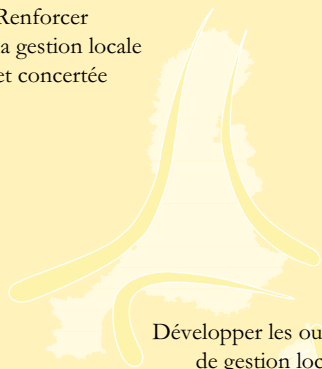


GESTION CONCERTÉE

- SAGE
- Contrats de milieu
- Autres procédures (observatoires, réserves, GIP, ...)

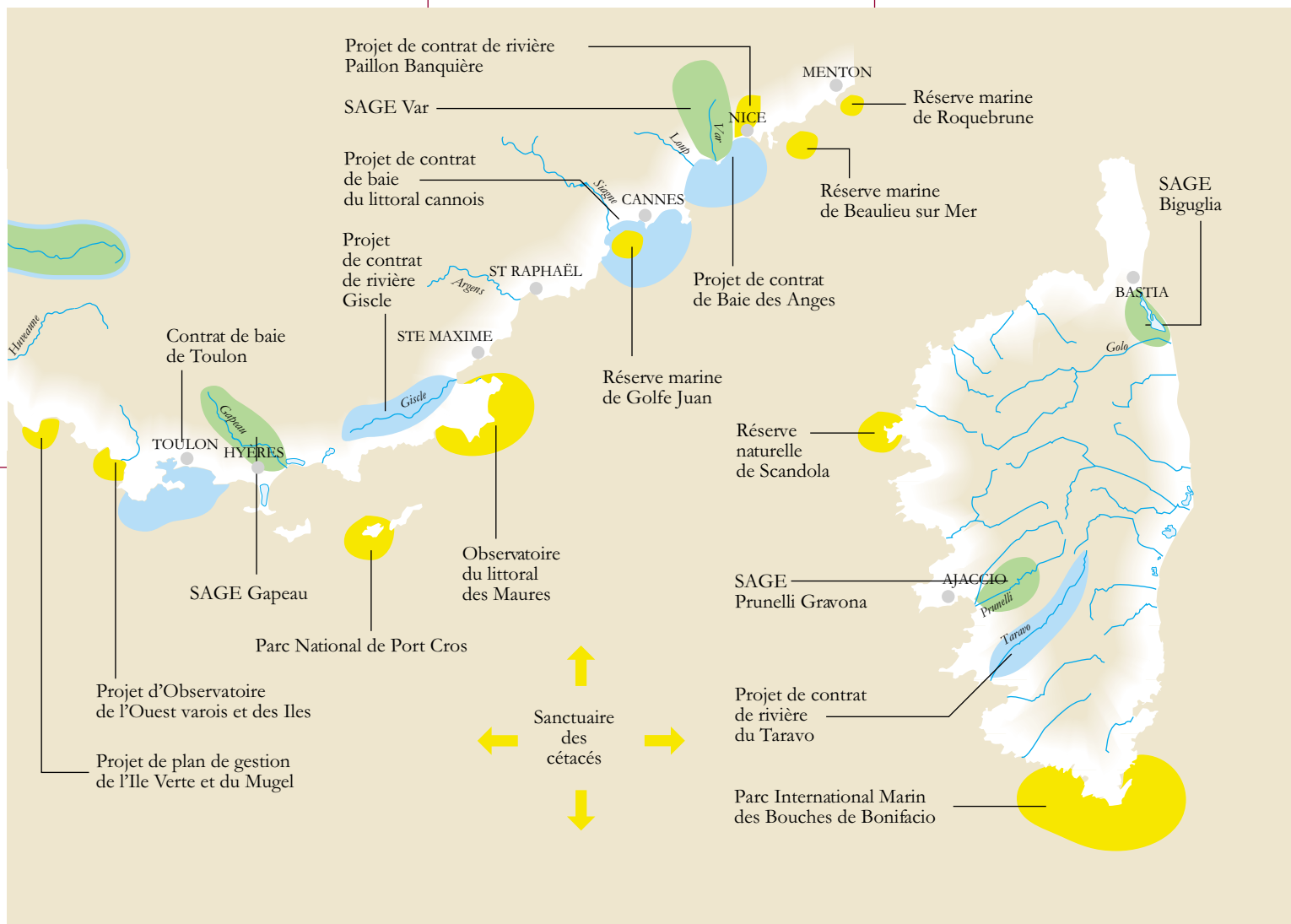


ORIENTATIONS FONDAMENTALES
Renforcer la gestion locale et concertée



Développer les outils de gestion locale à l'échelle des zones homogènes

OBJECTIFS DU SDAGE



DIAGNOSTIC

Le SDAGE reconnaît le littoral comme un milieu de très haute valeur patrimoniale sur lequel un objectif permanent de préservation et de restauration des écosystèmes littoraux doit être reconnu. Cet objectif général intègre d'autres préoccupations que la seule qualité de l'eau et concerne également l'organisation des usages liés à l'eau et au milieu aquatique. De nombreuses actions en cours ou en projet rentrent dans ce cadre. Elles peuvent être purement "marines" mais également concerner la partie terrestre du littoral avec une action significative sur la qualité du milieu marin récepteur.

A ce jour, on comptabilise 46 démarches en cours ou en projet qui se répartissent comme suit :

- contrats de milieux : 18
- SAGE : 11
- SMVM : 1
- Observatoires et plans de gestion : 4
- Réserves : 8
- GIP : 3
- Parc national : 1